

SERVICE TRANSACTION VENTE « HABITATION »

VENTE	HONORAIRES TTC (à la charge vendeur)
Jusqu'à 60 000,00 €	10 % du prix de vente affiché avec minimum de 3 000,00 € TTC
De 60 001,00 € à 100 000,00 €	8.00 % du prix de vente affiché
De 100 001,00 € à 150 000,00 €	7.00 % du prix de vente affiché
De 150 001,00 € à 200 000,00 €	6.50 % du prix de vente affiché
De 200 001,00 € à 250 000,00 €	6.00 % du prix de vente affiché
De 250 001,00 € à 450 000,00 €	5.00 % du prix de vente affiché
Au-delà 450 001,00 €	4.50 % du prix de vente affiché
TERRAINS A BATIR	8 % du prix de vente affiché avec minimum de 8 000,00 € TTC
TERRAINS DE LOISIRS	10 % du prix de vente affiché avec minimum de 3 000,00 € TTC

Estimation écrite : 150,00 € TTC (remboursée en cas de vente réalisée par nos soins).

SERVICE TRANSACTION VENTE « COMMERCE & ENTREPRISE »

TYPE DE TRANSACTION	HONORAIRES HT
Jusqu'à 100 000,00 €	10 % du prix de vente affiché avec minimum de 5 000,00 € HT
De 100 001,00 € à 250 000,00 €	8 % du prix de vente affiché
De 250 001,00 € à 500 000,00 €	7 % du prix de vente affiché
De 500 001,00 € à 900 000,00 €	6 % du prix de vente affiché
Au-delà 900 001,00 €	5 % du prix de vente affiché
TERRAINS	10 % du prix de vente affiché avec minimum de 10 000,00 € HT
CESSION DROIT AU BAIL / FONDS DE COMMERCE	10 % du prix de vente affiché avec minimum de 10 000,00 € HT

Estimation écrite : 180,00 € HT (remboursée en cas transaction réalisée par nos soins).

LA BRIARDE GERANCE, SARL au capital de 10 000.00 €, dont le siège social est situé à BRIE COMTE ROBERT (77170) - 4 rue Gambetta, immatriculée sous le numéro de SIREN 507624138 au RCS de MELUN (77), représentée par M. CHALLET Cyril ou M. CHALLET Monique. Titulaire de la carte professionnelle numéro CPI 7702 02016 000 015 442 délivrée le 26/12/2016 par la CCI de SEINE ET MARNE, et adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM), ayant le titre professionnel de Agent immobilier – Administrateur de biens - Syndic, obtenu en France, portant la mention "Transactions sur immeubles et fonds de commerce", Garantie par GALIAN - 89 rue La Boétie 75008 PARIS, pour un montant de 140 000.00 €, contrat couvrant la zone géographique suivante : France ; Titulaire du compte spécial numéro 135 872 600 01 ouvert auprès de BANQUE PALATINE. Et portant la mention "Gestion Immobilière", Garantie par GALIAN - 89 rue La Boétie 75008 PARIS, pour un montant de 260 000.00 €, contrat couvrant les zones géographiques suivante : France. Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de GALIAN - 89 rue La Boétie 75008 PARIS sous le numéro de police 41141T, contrat couvrant la zone géographique suivante : France. Numéro individuel d'identification à la TVA FR1507624138. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 10057914 pour son activité d'intermédiaire en opérations d'assurance. Locaux situés à BRIE COMTE ROBERT (77170) 4 rue Gambetta & CHAUMES EN BRIE (77390) 13 rue Foix.

SERVICE LOCATION

LOCATION	HONORAIRES TTC Part Bailleur	HONORAIRES TTC Part Locataire
LOGEMENT NON MEUBLE / MEUBLE & ANNEXES		
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location (prix exprimé en % calculé sur le loyer annuel HT hors charges)	Jusqu'à 7.20 % TTC (soit 6.00 % HT) en cas de gestion du bien Jusqu'à 8.40 % TTC (soit 7.00 % HT) sans gestion du bien	
Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail (conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (art.2), prix exprimé en % TTC de la surface habitable (art. R111-2 du CCH)	12 € : zone très tendue 10 € : zone tendue 8 € : reste du territoire	12 € : zone très tendue 10 € : zone tendue 8 € : reste du territoire
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée (conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (art.2), prix exprimé en % TTC de la surface habitable (art. R111-2 du CCH)	3 €	3 €
Etat des lieux (hors gestion du bien) (prix exprimé en % TTC de la surface habitable (art. R111-2 du CCH)	3 €	3 €
COMMERCE & ENTREPRISE		
Hors loi du 6 juillet 1989 – Montant par partie		
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location, d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux d'entrée	15 % HT du loyer annuel HT/HC Réparti entre le bailleur et le preneur pour moitié - moitié	
Nouveau bail – avenant au bail - renouvellement de bail	10 % du loyer annuel HT/HC avec un minimum de 700 € HT A la charge du demandeur	
Etat des lieux	Vacation horaire avec un minimum de 150 € HT	
STATIONNEMENT & GARAGE		
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location, d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux d'entrée	Un mois de loyer HT par partie avec un minimum de 50 € HT par partie	
DIVERS		
Vacation horaire (hors gestion)	90 € HT	

SERVICE GESTION LOCATIVE

GESTION	HONORAIRES
TAUX DE GESTION (applicable sur les sommes encaissées CC & TTC)	6,70 % HT soit 8,04 % TTC
Assurance « loyers impayés » Habitation	1.90 % TTC des sommes quittancées
Assurance « Vacances locative » Habitation	2.50 % TTC des sommes quittancées
Assurance « loyers impayés » Commerce & Entreprise	3.50 % TTC des sommes quittancées
Vacation horaire	90 € HT

Vendre | Acheter | Louer | Faire gérer